



Laurent Escande (éd.)

Avec les pèlerins de La Mecque. Dossiers numériques

Presses universitaires de Provence

D^r René Briend, *Conseil Sanitaire Maritime et Quarantenaire d'Égypte. Établissements quarantentaires* Alexandrie, s.d. [1907] (extrait p. 44-71)

DOI : 10.4000/books.pup.2056

Éditeur : Presses universitaires de Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Lieu d'édition : Presses universitaires de Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 26 avril 2013

Collection : La page et l'écran

ISBN électronique : 9782821827707



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

D^r René Briend, *Conseil Sanitaire Maritime et Quarantenaire d'Égypte. Établissements quarantentaires* :
Alexandrie, s.d. [1907] (extrait p. 44-71) In : *Avec les pèlerins de La Mecque. Dossiers numériques* [en ligne].
Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2013 (généré le 26 avril 2021). Disponible sur
Internet : <<http://books.openedition.org/pup/2056>>. ISBN : 9782821827707. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pup.2056>.

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2021.

Dr René Briend, Conseil Sanitaire Maritime et Quarantenaire d'Égypte. Établissements quarantentaires

Alexandrie, s.d. [1907] (extrait p. 44-71)

- 1 CAMPEMENT DE TOR. Voisin du petit village d'El Tor, port de la péninsule sinaïtique, sur le golfe de Suez, il est situé par 28°19' de latitude nord et 31°8' de longitude est, à 60 kilomètres du Sinaï. Le port est fermé par un banc de corail, les navires de fort tonnage y peuvent entrer, mais il n'est accessible que de jour, la passe ne possédant aucun feu de direction.
- 2 C'est ce point de la côte qui fut choisi par le Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte pour établir un vaste lazaret, où les pèlerins, au retour du Hedjaz, viendraient purger les périodes d'observation prescrites par le règlement.
- 3 Dès 1858, Tor fut utilisé comme campement de pèlerins, mais ce n'est qu'après le décret de 1893 que la réorganisation s'opère, avec des lenteurs encore. En 1895 on dresse les plans généraux, et en 1897 la commission des améliorations établit un programme dont l'exécution va être poussée énergiquement et rapidement par M. le Dr Ruffer, qui venait d'être nommé président du Conseil sanitaire maritime et quarantenaire.
- 4 De 1897 à 1906, le campement de Tor a été organisé et il ne reste à l'heure actuelle que la question de drainage qui sera d'ailleurs résolue pour la campagne prochaine. Un crédit de 15 000 livres vient d'être accordé pour son exécution.
- 5 Le campement quarantenaire de Tor est d'une superficie de 4 kilomètres carrés environ situé immédiatement sur le bord de la mer. Il est entouré du côté de la terre, d'un grillage en fil de fer d'une hauteur de 4 mètres environ. C'est une barrière suffisante pour empêcher toute évasion, étant donné que la police est faite par des soldats postés un peu partout en sentinelles.
- 6 Le lazaret est divisé en quatre services principaux :

1° Port et désinfection ;	3° Sections des hôpitaux ;
---------------------------	----------------------------

2° Sections d'observation ;	4° Services généraux.
-----------------------------	-----------------------

- 7 DÉBARQUEMENT DES PÈLERINS. Aussitôt qu'un navire à pèlerin est en vue, le capitaine de port se rend en rade pour indiquer au commandant l'endroit où il doit jeter l'ancre. Il en donne ensuite avis à l'office, et, immédiatement, un médecin accompagné d'un employé, se rend à bord pour la reconnaissance et pour procéder à un examen naturellement fort superficiel de l'état sanitaire du navire, car on ne peut vraiment s'en assurer qu'en débarquant toutes les personnes.
- 8 Sur l'ordre de ce médecin, les malades se trouvant à bord sont débarqués dans un canot spécial. Un bulletin est délivré par le médecin indiquant le diagnostic probable de chaque maladie ainsi que l'hôpital où le malade doit être envoyé.
- 9 Le débarquement se fait au moyen de grandes barques remorquées par un canot à moteur. Ces barques sont munies de voiles en cas d'accident à la machine du remorqueur. Chaque gattirah peut contenir quarante pèlerins. Le capitaine de port surveille le débarquement. Les barques sont divisées en deux séries munies d'un signe distinctif, les unes pour le débarquement (barques brutes), les autres pour le rembarquement (barques nettes), les équipes de marins sont divisées de la même façon. Trois débarcadères desservant chacun un établissement de désinfection et un embarcadère sont suffisants pour assurer l'arrivée et le départ des pèlerins.
- 10 PERCEPTION DES DROITS. Aussitôt débarqués, les pèlerins valides se dirigent vers l'établissement de désinfection où leurs effets sont transportés par voie de chemin de fer à voie étroite.
- 11 Avant d'entrer dans cet établissement, les pèlerins paient les droits quarantaires. Les indigents sont enregistrés par le Mamour pour être nourris aux frais du gouvernement. Les pèlerins peuvent s'abriter pendant ce temps, sous des vérandahs, des rayons du soleil.
- 12 DÉSINFECTION. Après le paiement des droits, les pèlerins entrent par groupes dans l'établissement de désinfection avec leurs effets et leurs bagages et se dirigent vers une « marquise » sous laquelle se fait le triage de leurs effets. Ce triage est fait, en présence des intéressés, par des employés spéciaux. Chaque caisse est ouverte et les objets qui doivent subir la désinfection mis de côté dans des sacs numérotés. Les autres objets, malles, fourrures, sachets, etc., subissent la désinfection chimique. Cette opération terminée, les pèlerins vont se déshabiller dans une salle *ad hoc*.
- 13 Les vêtements et le linge trié sont désinfectés à l'étuve à vapeur sous pression. Pendant ce temps le pèlerin prend une douche-lavage, endosse une blouse stérilisée fournie par l'administration quarantenaire, puis se rend dans la salle de réception des objets et vêtements désinfectés.
- 14 Il subit la visite médicale faite par le médecin de la section à laquelle appartient le pèlerin.
- 15 Au fur et à mesure que la visite s'accomplit, le médecin enregistre, dans un livre spécial, le nom, la nationalité, la provenance, etc., du pèlerin. Les pèlerins se rendent alors à leur section respective en passant entre une double rangée de soldats.
- 16 Les bagages désinfectés et les pèlerins non valides sont transportés aux sections par chemin de fer.

- 17 ÉTABLISSEMENTS DE DÉSINFECTION. Il existe actuellement à Tor trois établissements de désinfection contenant chacun trois étuves système Le Blanc.
- 18 Chaque établissement est divisé en deux parties distinctes : l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes.
- 19 Des femmes sont chargées de toutes les opérations concernant le triage des effets, des douches, etc., des femmes.
- 20 Le personnel des établissements est réparti en deux équipes : une pour la partie brute, et l'autre pour la partie nette du local. La désinfection des navires et des gens d'équipage s'opère après le débarquement des pèlerins et des bagages.
- 21 Pour la campagne prochaine, ces établissements seront pourvus d'une étuve à formaline (système Fournier) pour les objets ne supportant pas la désinfection à la vapeur sous pression. Un appareil Clayton, à acide sulfureux anhydre, monté sur canot automobile assurera la dératisation des navires à pèlerins en même temps que la désinfection des cales, cabines et postes d'équipage.
- 22 SECTIONS. Les pèlerins sont logés dans des maisons en maçonnerie et chaque section est entourée d'un grillage en fil de fer (installé en 1898), d'une hauteur de 3 m. $\frac{1}{2}$. Chaque section est longue de 250 mètres et large de 50. Il y a en tout 38 sections, mais celles qu'occupent ordinairement les pèlerins, sont seulement 14, de sorte que deux sections occupées sont séparées par une section vacante et ainsi de suite. Cet arrangement permet, lors de l'apparition du choléra ou de la peste parmi les pèlerins d'une section, de les évacuer sur la section libre voisine.
- 23 Entre autre avantage, le grillage a procuré celui de concentrer la surveillance et de limiter de ce chef le nombre de gardiens préposés à la garde de chaque section.
- 24 La surveillance exercée jadis par des employés provisoire, est faite aujourd'hui par des gardes fixes de l'administration, ce qui donne toute garantie.
- 25 Chaque section peut contenir 800 pèlerins et si le nombre de ceux amenés par un seul navire dépasse ce chiffre, on forme une ou plusieurs sections.
- 26 Le personnel attaché à chaque section comprend :
- 27 1 médecin ; 2 surveillants ; 12 gardiens.
- 28 Le médecin est tenu de faire deux fois par jour la visite médicale des quarantaines, et d'inscrire sur un livre spécial le nom des pèlerins de la section.
- 29 Les malades sont envoyés à l'hôpital avec un bulletin indiquant la nature de la maladie dont ils sont atteints. Un double de ce bulletin est transmis au directeur du campement.
- 30 Depuis 1898 la visite des femmes est faite par une doctoresse.
- 31 En dehors du personnel quarantenaire, deux employés, dépendant directement du Mamour ont pour mission de distribuer les vivres aux indigents et de rédiger les actes d'état civil des pèlerins envoyés aux hôpitaux.
- 32 Les maisons des pèlerins occupent deux lignes parallèles, elles sont au nombre de 8.
- 33 Il existe un local affecté au restaurateur.
- 34 Le docteur possède aussi sa maisonnette, il est relié par téléphone à tous les services du lazaret.
- 35 BET-EL-MAL. Le malade évacué de la section est dirigé par chemin de fer sur les hôpitaux, mais avant de pénétrer dans l'enceinte, il doit passer par le Bet-el-Mal, où

l'inventaire de tout ce qu'il possède est fait et catalogué, où tous les renseignements qui pourraient être utiles sont pris sur le malade et inscrits dans un registre *ad hoc*. Au sortir du Bet-el-Mal, le malade passe à l'établissement de désinfection où tout son linge et vêtements sont stérilisés, et où lui-même prend un bain sous la surveillance d'un médecin aidé de deux infirmiers. Il est, après cette opération, dirigé sur l'hôpital qui concerne son affection.

- 36 DÉSINFECTION. L'établissement de désinfection de la section des hôpitaux comprend deux parties : l'une contaminée, l'autre nette. Chaque partie se divise en deux sections, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes :
1. Salle d'entrée, pour les deux sexes, munie de water-closets ;
 2. Chambre du docteur ;
 3. Deux chambres de bain ;
 4. Deux salles d'habillement avec water-closets communiquant par un guichet avec la salle de l'étuve où se fait la désinfection du linge et des vêtements recueillies par le Bet-el-Mal ;
 5. Salle de l'étuve (système Dehaitre).
- 37 HÔPITAUX. Les hôpitaux sont au nombre de 4, deux construits sur le même modèle, à rez-de-chaussée, pouvant contenir 30 lits, une salle de bains y est annexée, ainsi qu'une tisanerie et un local pour les infirmiers, et water-closets.
- 38 L'un des bâtiments est destiné aux hommes, l'autre aux femmes ; ils sont affectés aux maladies ordinaires.
- 39 L'hôpital n° 3, à rez-de-chaussée, est réservé pour la chirurgie hommes et femmes : il y a deux entrées séparées ;

2 dortoirs de 10 lits ;	1 salle de stérilisation ;
1 salle d'opération ;	Bains, water-closets.

- 40 Cet hôpital est outillé de la façon la plus moderne.
- 41 L'hôpital n° 4 à étage, affecté aux dysentériques, hommes et femmes, comprend deux salles de 28 lits, offices, lingerie, chambres, du médecin et de la doctoresse, local des infirmiers, bains, water-closets.
- 42 LABORATOIRE. Un laboratoire est installé dans la section des hôpitaux à proximité de la salle d'autopsie pour faciliter l'étude des lésions anatomiques et histologiques, ainsi que l'examen bactériologique.
- 43 Ce laboratoire institué en 1899 a permis de poursuivre de fort intéressantes recherches sur les maladies des pèlerins.
- 44 CUISINE CENTRALE. La cuisine centrale est située à proximité de tous les hôpitaux, c'est là où l'on prépare les aliments et boissons des malades.
- 45 MAGASINS. Ils sont destinés au matériel de roulement des hôpitaux.
- 46 PHARMACIE. Un bâtiment spécial a été construit pour la pharmacie, où l'on trouve tous les médicaments, objets de pansement et appareils nécessaires aux hôpitaux. Pendant la campagne un pharmacien diplômé est chargé du service pharmaceutique.
- 47 BUANDERIE. Le bâtiment est divisé en deux parties : l'une réservée pour le linge personnel, l'autre pour celui des pèlerins. Elle est munie d'appareils de forte dimension

les plus moderne, tels que : lessiveuses,essoreuses, mues électriquement. Trois salles composent chaque section de la buanderie :

1. Chambre de dépôt de linge sale ;
2. Chambre de lavage, lessivage et essorage ;
3. Salle de repassage.

48 LAITERIE. Le lait, provenant d'Australie dans de grands bidons, est conservé dans une chambre réfrigérante où il est à l'abri de toute altération et contamination.

49 PERSONNEL. Le personnel des hôpitaux est considérable. Il comprend :

3 médecins ;	6 infirmières indigènes ;
1 doctoresse ;	1 pharmacien ;
7 infirmières européennes (nurses) ;	1 aide d'autopsie ;
40 infirmiers indigènes ;	2 laveurs des morts.

50 Deux maisons ont été édifiées pour les médecins et infirmiers européens, une pour les infirmiers indigènes, une pour le personnel subalterne du laboratoire, salle d'autopsie et annexes.

51 SECTION DES CHOLÉRIQUES. Transformée à la dernière campagne, elle a la forme d'un rectangle, divisé en quatre sections. Chacune des sections est entourée d'un double grillage de fil de fer d'une hauteur de 3 m. 1/2. Dans l'enceinte sont disposées selon la diagonale, les maisonnettes en bois des cholériques, de façon à ce qu'elles puissent être surveillées du chemin de ronde, sans qu'il soit besoin de pénétrer dans la section.

52 L'espace central de la section générale des cholériques est occupé par un bâtiment surélevé comprenant : au rez-de-chaussée, les locaux des infirmiers et infirmières, la cuisine, bains, water-closets d'une part ; de l'autre, la salle de désinfection munie d'une étuve Dehaitre et celle de la stérilisation des vases de nuit. Au premier étage, les chambres du docteur et de la doctoresse.

53 Le personnel de la section des cholériques est le suivant :

1 Médecin ;	1 Mécanicien ;
1 Infirmière européenne (nurse) ;	1 Chauffeur ;
6 Infirmiers indigènes ;	2 Surveillants ;
2 Infirmières indigènes ;	12 Gardiens.

54 EAU. La question de l'eau est une des plus importantes dans un campement comme celui de Tor. Aujourd'hui, heureusement, l'eau arrive abondante et propre dans les divers départements du campement. Dans les sections d'observation de nombreuses bornes-fontaines fournissent de l'eau à volonté aux pèlerins.

- 55 Jadis trois puits séparés l'un de l'autre fournissaient l'eau nécessaire à la consommation, aujourd'hui ces puits ont été réunis par une canalisation souterraine et l'on a creusé autour d'eux une galerie spacieuse afin que l'eau puisse filtrer en abondance. Ce travail a donné le meilleur résultat. Actuellement tous les puits sont fermés hermétiquement, et l'eau, pompée au moyen d'une Worthington, mue par un moteur à pétrole, est refoulée dans des réservoirs construits en ciment armé et enfouis dans le sol. Chaque réservoir est d'une contenance de 500 mètres cubes. Ils sont placés au point culminant du campement, en dehors du grillage, loin de toute souillure.
- 56 Chaque château d'eau est muni d'un indicateur électrique de niveau, ce qui permet au Directeur et au mécanicien, de ce rendre compte à tout instant de leurs bureaux mêmes, du niveau de l'eau dans les réservoirs.
- 57 Analyse : Absence de germes pathogènes, quelques pénicilles, un de la famille des Streptotrichées.

QUANTITÉ D'EAU PAR GOUTTE en cc.	NOMBRE DE GERMES				
	Puits	Réservoir A	Réservoir C	Section	Nombre moyen par cc. relativement à la quantité d'eau
20 gouttes = 1 cc	42	11	21	9	21
10 - = 1/2 -	22	6	16	5	25
5 - = 1/4 -	16	10	13	1	40
1 - = 1/20 -	3	0	2	0	25
1/10 - = 1/200 -	0	0	0	0	0
1/20 - = 1/400 -	0	0	0	0	0
Nombre moyen par cc. relativement à l'endroit	52	21	36	8	19-28 cc.

- 58 L'eau de mer, refoulée de la même façon dans des réservoirs spéciaux, sert pour la chasse d'eau dans les drains du campement.
- 59 MACHINE À GLACE. Une machine à glace à l'ammoniaque fournit facilement la quantité nécessaire pour la consommation des hôpitaux et du campement.
- 60 APPROVISIONNEMENT. Le campement de Tor est approvisionné par un magasin général, contenant toutes les denrées indispensables aux pèlerins et au personnel du campement. Trois fours ont été construits pour la fabrication journalière du pain.
- 61 Un petit parc pour les bœufs et les moutons destinés à la consommation.
- 62 Un abattoir sur le bord de la mer.
- 63 Il existe deux chambres réfrigérantes pour la conservation des viandes et autres produits pouvant s'altérer rapidement.
- 64 Le personnel de surveillance et le personnel ouvrier sont logés à proximité des magasins et four dans l'enceinte *Monopole*.
- 65 Les sections sont approvisionnées directement du *Monopole*, soit avec des voitures spéciales à traction animale à toute heure du jour, soit par wagonnets spéciaux à heures fixes.
- 66 Les commandes au magasin sont faites téléphoniquement par le restaurateur des sections d'observation.
- 67 MAGASIN GÉNÉRAL. INFLAMMABLES. Un vaste magasin général contient tout ce qui peut être nécessaire pour tout le lazaret. D'autres magasins plus petits et isolés sont affectés aux produits inflammables, au vieux matériel.

- 68 ATELIERS. Les ateliers du campement se divisent en quatre sections :
- 69 Ateliers mécaniques ; menuiserie ; entretien des canalisations ; appareils électriques : téléphones, force motrice, lumière, indicateurs électriques.
- 70 Tous ces ateliers sont munis des appareils les plus modernes mus par l'électricité ou au moyen de moteurs à pétrole.
- 71 Le campement est éclairé à la lumière électrique au moyen de lampes à arcs, les hôpitaux et autres bâtiments par des lampes à incandescence.
- 72 Un bureau téléphonique central relie entre eux tous les services.
- 73 Des bâtiments spéciaux ont été érigés pour les bureaux, le Président, le Directeur, médecin de la désinfection, gardes sanitaires, etc.
- 74 En dehors des services purement quarantaires, il en existe d'autres gouvernementaux sous l'autorité d'un Mamour. Ils comprennent Bet el Mal, Bureau des passeports et de police.
- 75 POLICE. La police forte de trois cents hommes est sous les ordres d'un commandant. Ce service, parfaitement exécuté, donne toute garantie contre toute tentative de franchir le cordon sanitaire.
- 76 POSTE ET TÉLÉGRAPHE. La poste et le télégraphe fonctionnent à l'intérieur du campement, ce qui permet un échange incessant de vues entre l'Administration Centrale et le Directeur du lazaret. Lorsque le réseau téléphonique égyptien sera complet, il deviendra facile et nécessaire de relier Tor et les différents offices à la Direction centrale.
- 77 CAPITAINE DE PORT. Les navires arrivant en nombre considérable pour un port relativement étroit et bordé de récifs, le gouvernement a nommé un Capitaine de port chargé de l'ancrage des navires.
- 78 BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE. Un bureau météorologique fait une statistique intéressante des observations barométriques, thermométriques, hygrométriques, etc., du lazaret quarantenaire.